



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
SUR LES IMPACTS SOCIÉTAUX  
DE L'IA ET DU NUMÉRIQUE

# Programme de bourses d'appui à la relève

*Bourses collégiales, de premier cycle,  
de maîtrise, de doctorat et financements  
de stages post-doctoraux*

**2022 - 2023**



Soutenu financièrement par

**Québec**   
Fonds de recherche – Nature et technologies  
Fonds de recherche – Santé  
Fonds de recherche – Société et culture

# Programme de bourses d'appui à la relève 2022-2023

L'OBVIA offre des bourses à la communauté étudiante du collégial au doctorat, réparties comme suit :

- **Bourses de collège** (1 500 \$ pour 12 mois, non renouvelable) ;
- **Bourses de premier cycle** (5 000 \$ pour 12 mois, non renouvelable) ;
- **Bourses de maîtrise** (15 000 \$ pour 12 mois, renouvelable une fois) ;
- **Bourses de doctorat** (21 000 \$ pour 12 mois, renouvelable deux fois).

L'OBVIA offre également des financements pour des stages postdoctoraux :

- **Financements de stages postdoctoraux** (25 000 \$ pour 12 mois, non renouvelable).

## Calendrier

Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au **lundi 30 mai 2022 (9 h a.m. HAE)**.

Les résultats seront annoncés à la fin juin 2022.

## Déposer une candidature

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses/](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses/), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.



## Mission de l'OBVIA

La mission de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) se fonde sur une interrogation critique des innovations technologiques, permettant de soulever des enjeux cruciaux et d'identifier des solutions plausibles aux problèmes et opportunités posés par les développements de l'IA et du numérique au Québec et ailleurs dans le monde. L'OBVIA veut contribuer à définir le bien commun qui devrait être poursuivi par ces innovations en produisant des connaissances ou en menant des projets de recherche-crédation sur leurs retombées sociales et en interpellant les institutions démocratiques.

## Objectifs du Programme

Le Programme de bourses d'appui à la relève de l'OBVIA (« le Programme ») a pour objectif d'encourager les meilleurs candidats et candidates à entreprendre ou à poursuivre des activités de recherche ou de recherche-crédation dans le domaine des impacts sociétaux de l'IA et du numérique, de l'innovation responsable et de soutenir leur réussite.

Les candidates et candidats qui se démarquent par leur dossier académique et par le potentiel innovant et interdisciplinaire de leur projet de recherche ou de recherche-crédation sont invités à soumettre leur candidature.

## Équité, diversité et inclusion

L'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) sont des valeurs mises de l'avant et intégrées dans les activités de l'OBVIA. Une communauté ouverte et diversifiée favorise l'inclusion des voix des personnes qui ont été sous-représentées ou découragées. L'OBVIA accueille les personnes et projets qui ont démontré leur engagement à défendre les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion et qui nous aideront à accroître notre capacité de diversité au sens le plus large. Nous encourageons les applications des membres de groupes qui ont été marginalisé pour quelque motif que ce soit énuméré dans la Charte des droits et libertés de la personne (CDPDJ), y compris le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression sexuelle, la racialisation, la situation de handicap, les convictions politiques, la religion, la situation familiale, l'âge, le statut de membre des Premières nations, de Métis ou d'Inuit, ou de personne autochtone.



### **Admissibilité des candidates et candidats**

Le concours est ouvert à toutes et à tous, sans restriction quant à la citoyenneté ou à la résidence. La priorité est accordée aux candidates et candidats n'ayant pas encore reçu d'appui de l'OBVIA.

La boursière ou le boursier devra maintenir une inscription à temps complet et satisfaire aux conditions du programme tout au long de la durée de sa bourse pour demeurer admissible.

### **Période de validité de la bourse**

La période d'utilisation de la bourse débute obligatoirement au début d'une session, et dans les huit mois suivant l'octroi d'une bourse. Pour l'étudiante ou l'étudiant dont le programme d'études est déjà commencé, la période d'utilisation commencera au début de la prochaine session, soit en septembre 2021. La bourse n'est pas rétroactive et les sessions effectuées avant la date d'entrée en vigueur de la bourse ne peuvent être financées.

La bourse ne peut pas être utilisée pour effectuer des études préparatoires à temps complet (propédeutique).

### **Cumul des bourses et autres rémunérations**

Le cumul de bourses est possible, si le ou les autres organismes l'autorisent et jusqu'à concurrence du montant de la bourse offerte par l'OBVIA. Les financements de stage postdoctoral sont cumulables.

La boursière ou le boursier peut accepter un travail ne représentant pas plus de 150 heures par session, à la condition que son équipe de direction de recherche ne s'y oppose pas et que ces activités

# Conditions générales du Programme de bourses d'appui à la relève

n'entravent pas la bonne marche de son programme de recherche. Cette limitation ne s'applique pas aux stagiaires postdoctoraux et aux étudiants collégiaux.

Le salaire que reçoit une boursière ou un boursier de son directeur ou de sa directrice pour travailler uniquement à son projet de recherche est considéré comme une bourse dont le cumul est permis.

## Renouvellement des bourses

Les bourses de doctorat et de maîtrise peuvent faire l'objet d'un renouvellement de deux années supplémentaires (doctorat) ou d'une d'année supplémentaire (maîtrise). Le renouvellement de la bourse est conditionnel au respect des conditions d'admissibilité par la boursière ou le boursier, à l'appréciation de la progression satisfaisante des travaux, aux règles de cumul des bourses et autres rémunérations et à la disponibilité du budget à l'OBVIA.

## Financements de stages postdoctoraux

Les financements de stages postdoctoraux offerts dans le cadre du Programme de bourses d'appui à la relève de l'OBVIA reposent sur le modèle du financement par contrepartie. Les candidates et candidats doivent détenir une preuve de cofinancement minimal de la part de la superviseure ou du superviseur ou d'autres sources pour la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral et pour satisfaire aux autres exigences selon des règles en vigueur (d'une convention collective, s'il y a lieu) dans l'université d'accueil.

Les stagiaires postdoctoraux qui sont financés par des projets de recherche sont syndiqués dans plusieurs universités et bénéficient d'une convention

collective qui prévoit la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux. À titre d'exemple, à l'Université Laval, un montant équivalent à environ 19,76% du salaire versé doit être ajouté au budget pour le paiement des avantages sociaux, de même que l'augmentation salariale annuelle de 2% à la fin du mois de mars de chaque année.

## Modification du projet de recherche ou de sa direction

Pour toute modification du projet de recherche ou de sa direction, la boursière ou le boursier devra en informer l'OBVIA par écrit. La direction de la recherche vérifiera si la nature du changement sollicité affecte le résultat de l'évaluation qu'a reçue la candidate ou le candidat afin de recommander ou non le maintien de son financement pour la poursuite de ses études.

## Congé parental

Si vous interrompez vos études pour la naissance ou l'adoption d'un enfant, vous devez demander un congé parental non rémunéré à l'OBVIA. Celui-ci sera approuvé si la période de couverture de la bourse ne dépasse pas la période pour laquelle l'OBVIA est financé par les FRQ. Le congé parental s'échelonne sur une période maximale de 12 mois, soit l'équivalent de 3 sessions. Il peut commencer pendant la session prévue d'accouchement ou d'adoption et se termine au plus tard un an après la naissance de l'enfant.

## Attributions des bourses

Le comité d'évaluation se réserve le droit d'octroyer le nombre de bourse de chaque catégorie en fonction des évaluations des candidatures et des budgets disponibles.

# Financements de stages postdoctoraux

25 000 \$ pour 12 mois, non renouvelables

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre des financements de stages postdoctoraux de 25 000 \$. La durée maximale du financement est de 12 mois et est non renouvelable.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidates et candidats à un financement de stage postdoctoral doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être titulaire d'un doctorat depuis moins de cinq ans d'une université reconnue (la date d'obtention du diplôme est considérée comme la date à laquelle toutes les exigences du diplôme ont été satisfaites, ce qui comprend la soutenance réussie de la thèse et le dépôt de la version corrigée de cette dernière) ou prévoir être titulaire d'un doctorat au moment du début du financement, soit dans les huit mois suivant l'octroi d'une bourse. Les personnes ayant vu leur carrière interrompue ou retardée peuvent soumettre leur candidature avec justification de cette interruption ou de ce retard.
- Être supervisé par une chercheuse ou un chercheur membre de l'OBVIA pour la réalisation du stage postdoctoral proposé dans la demande.
- Se consacrer à temps complet aux travaux de l'OBVIA.
- Être entouré d'une équipe de recherche de disciplines différentes, ou avoir reçu une lettre d'invitation pour rejoindre une équipe de recherche interdisciplinaire de l'OBVIA.
- Soumettre une lettre d'engagement de la part de la superviseuse ou du superviseur pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des coûts liés aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil (voir Conditions générales du Programme).



## Responsabilités du/de la stagiaire

- Participer aux activités de l'OBVIA et notamment intervenir lors d'évènements et/ou activités de formation.
- Partager efficacement les résultats de la recherche avec divers publics (documents universitaires, éditoriaux, articles d'opinion, blogs, conférences, entrevues, etc.).
- Publier les résultats de recherche dans des revues scientifiques
- Travailler en collaboration avec les chercheuses et chercheurs et équipes de l'OBVIA

## Critères d'évaluation des candidatures

- Pertinence du projet présenté, au regard de la mission de l'OBVIA et du parcours de la candidate ou du candidat, originalité : 20%
- Expériences et réalisations de la candidate ou du candidat, telles que ses publications, ses réalisations, ses implications sociales et ses résultats académiques, ses expériences professionnelles, d'assistantat de recherche ou d'enseignement, d'encadrement d'étudiantes ou d'étudiants et les stages, de même que la qualité des lettres de recommandation : 20%
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) La candidate ou le candidat doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenues ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) La candidate ou le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de présentation ;
- Une lettre d'engagement de la part de la superviseuse ou du superviseur pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral

et pour la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil ;

- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.)(combinés dans un seul fichier .pdf). Le cas échéant, le candidat ou la candidate doit présenter une preuve de la réussite de la soutenance de thèse et une copie de l'attestation du dépôt final de thèse ou une lettre de son directeur ou de sa directrice si la soutenance n'a pas encore eu lieu ;
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles acceptés pour publication mais non publiés à ce jour, communications et abrégés dans des congrès à venir (combinés dans un seul fichier .pdf). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir uniquement la liste de références dans le formulaire.

# Bourses de doctorat

21 000 \$ pour 12 mois, renouvelables deux fois

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre des bourses de 21 000 \$ pour des étudiantes et étudiants au doctorat. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et peut être renouvelée deux fois sous réserve de la présentation de rapports d'étape jugés satisfaisants par le comité d'évaluation de l'OBVIA et la direction de recherche.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidates et candidats à une bourse de doctorat doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être inscrit ou détenir une offre d'admission dans un programme de doctorat dans une université du Québec.
- Être (co)dirigé par un membre de l'OBVIA

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier (publications, présentations, académiques, autres réalisations, implications dans la société et résultats académiques) : 20%.
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%.
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) La candidate ou le candidat doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenus ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) La candidate ou le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation ;

- Une lettre de recommandation de la part du directeur ou de la directrice et/ou du codirecteur ou de la codirectrice de recherche membre de l'OBVIA ;
- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, etc.)(combinés dans un seul fichier .pdf).
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles acceptés pour publication mais non publiés à ce jour, communications et abrégés dans des congrès à venir (combinés dans un seul fichier .pdf). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir uniquement la liste de références dans le formulaire.



# Bourses de maîtrise

15 000 \$ pour 12 mois, renouvelables une fois

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre des bourses de 15 000 \$ pour des étudiantes et étudiants à la maîtrise. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et peut être renouvelée une fois sous réserve de la présentation de rapports d'étape jugés satisfaisants par le comité d'évaluation de l'OBVIA et la direction de recherche.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidates et candidats à une bourse de maîtrise doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être inscrit ou détenir une offre d'admission dans un programme de maîtrise dans une université du Québec.
- Être (co)dirigé par un membre de l'OBVIA.

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier (publications, présentations, autres réalisations, implications dans la société et résultats académiques) : 20%
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) La candidate ou le candidat doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenus ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) La candidate ou le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de présentation ;

- Une lettre de recommandation de la part du directeur ou de la directrice et/ou du codirecteur ou de la codirectrice de recherche membre de l'OBVIA ;
- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, etc.)(combinés dans un seul fichier .pdf).
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles acceptés pour publication mais non publiés à ce jour, communications et abrégés dans des congrès à venir (combinés dans un seul fichier .pdf). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir uniquement la liste de références dans le formulaire.

# Bourses de premier cycle

5 000 \$ pour 12 mois, non renouvelables

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre des bourses de 5 000 \$ pour des étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et est non renouvelable.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidates et candidats à une bourse de premier cycle doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer une activité de recherche ou de recherche-crédation qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être inscrit ou détenir une offre d'admission dans un programme de premier cycle dans une université du Québec.
- Être supervisé par une ou un membre de l'OBVIA.

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant au premier cycle (résultats académiques) : 20%
- Qualité du projet : 40%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 20%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) La candidate ou le candidat doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Le parcours académique et les expériences professionnelles ;
- Les travaux académiques et communications, les distinctions et les implications sociales ;

### **(2) La candidate ou le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de présentation (max. 2 pages) ;
- Une lettre de recommandation de la part de la superviseuse ou du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Une copie des relevés de notes du secondaire, du collège et de premier cycle (combinés dans un seul fichier .pdf).

# Bourses collégiales

1 500 \$ pour 12 mois, non renouvelables

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre des bourses de 1 500 \$ pour des étudiantes et étudiants collégiaux. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et est non renouvelable.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidates et candidats à une bourse collégiale doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer une activité de recherche ou de recherche-crédation qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA ;
- Être inscrit dans un programme collégial d'un établissement du Québec (inscription à temps partiel admise dans le cadre d'un programme de formation continue) ;
- Être supervisé par une enseignante ou un enseignant d'un collège ou cégep membre de l'OBVIA : Collège Ahuntsic, Collège de Bois-de-Boulogne, Collège de Brébeuf, Collège Dawson, Collège John Abbott, Cégep de Limoilou, Collège de Rosemont, Cégep de Sainte-Foy et Cégep de Saint-Hyacinthe

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet en lien avec les impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 40%
- Qualité du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant au collégial (résultats académiques) : 20%
- Qualité du projet : 40%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) La candidate ou le candidat doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur ;
- Le parcours académique ;
- Les éventuels travaux académiques, les distinctions et les implications sociales ;

### **(2) La candidate ou le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de présentation (max. 2 pages) ;
- Une approbation de la superviseuse ou du superviseur à diriger le projet, avec le support de l'OBVIA au besoin ;
- Une copie des relevés de notes du secondaire et du collège (combinés dans un seul fichier .pdf).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

**Guillaume Macaux**

*Conseiller scientifique*

Courriel : [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca)

tel. : +1 (418) 656-2131, poste 409127